

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00284

PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (PROCESS) - SOUTIEN A LA PLATEFORME WEB LOIRE SOLIDAIRE - VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CRESS AURA ET TATOU JUSTE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 8 septembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 22 septembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170731-D20170028410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170922

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

PROGRAMME DE COOPERATION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (PROCESS) - SOUTIEN A LA PLATEFORME WEB LOIRE SOLIDAIRE - VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CRESS AURA ET TATOU JUSTE

Dans le cadre de son projet de territoire, Saint-Etienne Métropole a souhaité engager un plan d'actions volontariste pour accompagner et développer les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (PROCESS).

Le principal enjeu de la politique de Saint-Etienne Métropole dédiée à l'ESS est de soutenir les créations d'emplois dans ce secteur. Cet enjeu se décline en trois axes :

1. Accompagner les projets d'entrepreneuriats ESS,
2. Accompagner et consolider les entreprises de l'ESS du territoire,
3. Promouvoir l'ESS pour renforcer son développement.

La présente délibération a pour objet de proposer le renouvellement du soutien apporté aux structures en charge du portage et de l'animation de la plateforme web Loire-solidaires. Cette action s'inscrit dans le troisième axe énoncé ci-dessus et vise à valoriser la filière ESS afin de stimuler l'entrepreneuriat, d'accompagner les initiatives privées et in fine de permettre le développement de l'emploi.

Cette plateforme (www.loire-solidaires.org) est un outil web participatif, alimentée et enrichie par les acteurs locaux, permettant la promotion de l'ESS auprès du grand public. Elle rassemble des informations pratiques telles que des offres d'emplois et des actualités publiées par les entreprises de l'ESS, de l'information professionnelle, du suivi de l'actualité juridique, de la valorisation des initiatives et des projets locaux...

Il s'agit d'une plateforme régionale développée à partir d'un des outils web 2.0 les plus utilisés (le logiciel libre Drupal), qui se décline ensuite sur les territoires qui la financent. L'ensemble de la plate-forme et de ses déclinaisons dispose de fonctionnalités avancées telles que l'encodage direct de vidéos, un portfolio, la géolocalisation de fiches acteurs, la co-publication, etc.

L'initiative et le pilotage institutionnel, administratif et technique de la plateforme sont portés par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Auvergne Auvergne-Rhône-Alpes (CRESS AuRA). On a donc une plateforme web opérationnelle à l'échelle régionale (www.auvergne-rhone-alpesolidaires.org) qui se décline en plateformes locales ou thématiques interconnectées.



Ainsi, Saint-Etienne Métropole soutient, aux côtés d'une autre collectivité ligérienne (Loire Forez) la plate-forme dédiée au département de la Loire (www.loire-solidaires.org).

Au niveau local, la plateforme Loire solidaire est animée par l'association TATOU JUSTE organisatrice du salon « Tatou juste ».

En 2016, ont été comptabilisées sur la plateforme ligérienne 5 300 visites en moyenne chaque mois, et la création de 50 nouvelles fiches structures.

En 2017, il est prévu de développer cette plateforme à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes et de faire évoluer l'ergonomie de la plateforme pour la rendre plus attractive et en faciliter son utilisation.

Les objectifs principaux donnés à ces opérateurs sont :

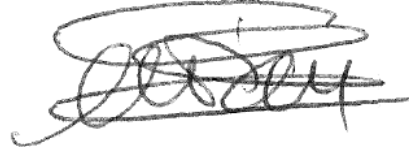
- donner l'accès à la plate-forme, maintenance, évolution technique,
- assurer la gestion du projet local et la mise en ligne des informations du territoire,
- inciter les acteurs locaux à la publication d'articles,
- rédiger les contenus,
- promouvoir la plateforme à l'occasion du salon tatou juste,
- administrer le webmastering du site www.loire-solidaires.org.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **décide le versement d'une subvention pour 2017 de 3 900 € à la CRESS AuRA et de 9 100 € à l'association Tatou juste,**
- **autorise Monsieur Le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions entre Saint-Etienne Métropole et la CRESS AuRA et entre Saint-Etienne Métropole et Tatou juste, permettant le versement des subventions et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de ces affaires,**
- **la dépense correspondante sera imputée au compte 6574 du budget 2017.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU